

mensuel de l'actualité
municipale et associative

N°20

MAI

2017

VEUREY **I**NFO

VOROÏZE



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- p3 - Réaménagement de la Mairie
- p4 - Le sentier de randonnée de la Cuche
 - Programmation pour la construction d'un Groupe Scolaire
- p5 - Facture d'eau
 - Jobs d'été
 - CCAS
- p6 - Collecte des déchets ménagers
 - PLUI Carticipe

VIE ASSOCIATIVE

- p7 - Comité d'animation
 - Culture & loisirs
 - APJNV
- p8 - La ferme Lespinasse

INFORMATIONS UTILES

- P8 - Secrétariat de Mairie
- P8 - Numéros Urgences / Santé

AGENDA

P8



MAIRIE DE VEUREY VOROIZE
2 rue de la Gilbertière
Tél : 04 76 85 16 80
Fax : 04 76 85 54 28
mairieveureyvorozie@wanadoo.fr
www.veurey-voroize.fr
Directeur de la publication : Héraud Philippe
Mise en page et impression JD2Tullins



Edito

Dans le mandat précédent, les élus avaient mis en évidence que les bâtiments municipaux nécessitaient impérativement d'être remis à niveau.

La Mairie ne répond plus aux normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, son fonctionnement n'est pas optimisé et le bilan énergétique est très mauvais.

Les associations ont toutes bénéficié d'équipements adaptés à leurs activités, les sociétés de chasse et de pêche n'avaient pas de locaux dédiés.

Les autres bâtiments publics devaient être mis en conformité pour la sécurité des utilisateurs et en particulier pour les enfants lors des activités périscolaires.

Enfin, le regroupement des bâtiments scolaires afin d'optimiser leur fonctionnement et diminuer la circulation dans le village devra faire l'objet d'une étude de faisabilité technico-économique.

La nouvelle équipe municipale dès sa mise en place s'est engagée sur trois des objectifs fixés par le Maire.

La mise en conformité des bâtiments et équipements ou jeux est maintenant achevée, la construction de la Maison de la Nature est réalisée et depuis le début mars elle est utilisée par les chasseurs et les pêcheurs. Enfin, les préfabriqués vétustes vont être détruits.

Le projet de réaménagement de la Mairie en Maison des Services construite selon les normes d'accessibilité et environnementales actuelles permettra aux agents de travailler dans de meilleures conditions, et aux habitants de bénéficier d'un meilleur accueil pour remplir leurs formalités administratives.

Ce chantier sera un des grands projets de notre équipe, les travaux débuteront en août 2016 et devraient durer un an. Une présentation du projet et de son avancement sera régulièrement faite dans chaque bulletin.

Jean Marc QUINODOZ

RÉAMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE



Dès sa mise en place, le Conseil Municipal s'est engagé dans le projet de réaménagement de la Mairie devenue à la fois trop étroite, mal adaptée à la réception du public et au bilan énergétique très mauvais.

Afin d'évaluer la faisabilité (coût et technique) nous avons dans un premier temps réalisé un travail de programmation avec Amoland (à qui nous avons confié également la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage).

Ainsi, après concertation avec les élus et le personnel, plusieurs solutions ont pu être élaborées et confirmer que notre objectif de coûts pouvait être respecté.

Une consultation pour retenir un maître d'œuvre (architecte et conduite des travaux) a été alors lancée et suivie par le comité de pilotage constitué par le Cabinet Amoland, J.-M. May, D. Rizet, M. Ramus et J.-M. Quinodoz en leur qualité d'élus.

C'est le cabinet d'architectes Louis et Perrino de Chambéry qui a été retenu grâce à sa proposition architecturale, fonctionnelle et économique.

Initialement, nous avons envisagé de réaménager les locaux des services techniques situés à l'arrière du bâtiment. Il a été évalué que sur les plans économique et fonctionnel il était préférable de le détruire et de le remplacer par une construction neuve, compatible avec les nouvelles réglementations énergétiques.



La partie nouvelle recevra la totalité des services, l'accueil ainsi que le bureau du Maire. Le toit terrasse végétalisé sera agrémenté d'une grande verrière qui apportera la lumière naturelle nécessaire au cœur du nouveau bâtiment. La partie ancienne sera quant à elle réaménagée, le rez-de-chaussée en salle de

Conseil et salle des Mariages, et l'étage en deux appartements en duplex de bonnes prestations qui pourront être loués.

Les travaux débuteront en août par la démolition de l'arrière du bâtiment. Pendant la durée de ce chantier en site occupé, le fonctionnement des services sera certes perturbé, mais assuré par nos agents qui devront supporter le bruit, la poussière et les nombreux dérangements.

Le coût estimé de l'opération est de 1 100 000€ HT, répartis pour 900 000€ HT pour les travaux (y compris la création des appartements) et 200 000€ HT pour la maîtrise d'œuvre (Diagnostics, relevés, architecte, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, Contrôle Technique, OPC, CSPS, assurance.....).

Le financement est assuré par nos fonds propres d'investissement et nous pourrions bénéficier de subventions (232 000 € du Conseil Départemental, 200 000 € de l'état (DETR), 15 000 € d'enveloppe parlementaire)

Le 5 Avril dernier, nous sommes passés en phase PRO, c'est à dire que les plans sont validés et les consultations d'entreprises peuvent être lancées. Dans le prochain bulletin nous pourrions vous délivrer plus de détails techniques.

Quartier de la Gilbertière

La circulation des véhicules dans la rue de la Gilbertière va être fortement perturbée pendant la durée des travaux. Essentiellement pendant la démolition du garage et du logement situé à l'arrière de la Mairie actuelle. Ces travaux doivent débuter début août et suivront ceux prévus pour la construction des murs du nouveau bâtiment.

Des déviations pour la circulation des véhicules seront mises en place car sur la partie concernée par les travaux, elle deviendra impossible. Seuls les piétons pourront continuer à passer.

Afin de donner toutes les informations nécessaires, et recueillir les avis des riverains concernés, une réunion spécifique leur est proposée **le samedi 28 mai à 9h** à la Mairie.

Vous pouvez toutefois nous contacter pour obtenir tous renseignements complémentaires.

Jean-Marc Quinodoz

LE SENTIER DE RANDONNÉE DE LA CUCHE ROUVERT APRÈS TRAVAUX



Voilà quelques mois que le sentier de randonnée situé au dessus de la cascade de Veurey près de la Voroize, et faisant le tour de la Cuche, avait été fermé par la Métro.

En effet ce dernier coupé par un éboulement de terrain provoqué par des chutes de roches à la suite de fortes pluies, avait dû pour des raisons de sécurité être bloqué en attendant d'être réparé, en accord avec la Métro et le Sipavag (syndicat intercommunal pour la protection et l'aménagement des franges vertes de l'agglomération grenobloise).

Dans le cadre de la programmation de l'entretien de ce sentier

par la métro, la zone vient d'être purgée à plusieurs endroits pour faire tomber les roches trop friables ou instables puis l'ONF (Office National des forêts) est intervenu pour couper plusieurs arbres endommagés sur le site et refaire le sentier en le sécurisant.

Le sentier réparé vient d'être rouvert pour le plus grand bonheur des randonneurs du coin.



PROGRAMMATION POUR LA CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE

Le programme de l'équipe municipale comportait la construction d'un Groupe Scolaire afin de réunir les différents bâtiments (écoles, restaurant scolaire et centre de loisirs) sur un site unique.

L'objectif de ce projet est d'optimiser les déplacements dans notre village et d'améliorer le fonctionnement des différentes activités ainsi regroupées. Enfin, le ou les bâtiments permettront de garantir une meilleure efficacité énergétique.

Bien sûr, ce projet ne peut être réalisé sans auparavant s'assurer de sa faisabilité technique et économique.

C'est l'objet de l'étude de programmation confiée au groupement d'architectes et économistes piloté par la programmatrice Stéphanie Erb (DynAmo).

L'étude vient de débuter, l'équipe a déjà visité les sites concernés le 18/03 afin d'établir dans un premier temps un diagnostic des bâtiments utilisés actuellement (surfaces, nombre de classes, effectifs, perspectives, nombre de repas, ...)

Ce diagnostic a été présenté au Comité de Pilotage constitué

par Philippe Monier, J.-Michel May, M. Ramus et J.-Marc Quinodoz le 26 avril dernier.

Pour que l'étude soit complète, une forte concertation avec les utilisateurs des locaux (institutrices, personnels des écoles, du restaurant scolaire et du centre de loisirs, ..) est indispensable.

Des rencontres sont prévues également avec les élus, les habitants et les parents d'élèves. Il est essentiel de recueillir tous les avis afin de bien retenir les solutions qui permettront de faire le choix d'une solution optimisée (implantation géographique, taille du groupe, possibilité d'étalement des travaux, ...). Une réunion de concertation ouverte à tous, est programmée pour le **31/05 à 18h à la Mairie.**

L'étude devra se terminer en fin d'année. Ceci permettra à l'équipe municipale de décider de l'opportunité de s'engager économiquement et techniquement sur un tel projet.

Nous ferons en sorte de vous tenir informés au fur et à mesure de l'avancement de l'étude.

FACTURE D'EAU (INFO MÉTROPOLE)



Vous allez être informés par la métropole de la réception prochaine de votre facture d'eau.

Celle-ci portera sur la consommation 2014-2015 ainsi que sur la part fixe du 2ème semestre 2014 et la part fixe 2015 pour l'eau potable.

En septembre 2016, vous serez facturés

sur la consommation 2015/2016 et la part fixe 2016.

Vous allez recevoir un nouveau modèle de facture car la facturation a été confiée à la SPL Eaux de Grenoble Alpes.

Vous recevrez avec la facture une lettre d'information sur l'explication du retard de celle-ci ainsi que les nouveaux moyens de paiement (mensualisation, prélèvement automatique, paiement en ligne, paiement en espèces dans tout bureau de poste...).

Si vous rencontrez des difficultés à payer la facture d'eau, il n'y aura aucun problème pour la proposition d'échéanciers de paiement. C'est indiqué dans le courrier d'accompagnement. Vous pourrez prendre contact directement auprès de la SPL (le numéro sera indiqué sur la facture).

JOBS D'ÉTÉ



Le CCAS et la municipalité proposent à nouveau des jobs d'été pendant le mois de juillet

Si vous avez entre 16 et 18 ans, fille ou garçon, si vous souhaitez avoir une première expérience professionnelle, participer à l'entretien de votre commune ou vous faire un petit pécule pour financer un projet ou tout simplement pour partir en vacances, ce projet peut vous intéresser.

Les conditions :

- Avoir 16 révolus et moins de 18 ans au 29 juillet
- Habiter Veurey Voroize
- Être libre du 4 au 29 juillet
- Être motivé pour des travaux extérieurs et d'entretien des bâtiments communaux

La procédure :

- Envoyer ou déposer **en mairie avant le 20 mai** : une lettre de motivation et un CV en indiquant vos nom, prénom, date de naissance et vos coordonnées (adresse, téléphone, mail)

ATTENTION aucune candidature ne sera étudiée après cette date

CCAS



Pour l'accueil social :

Les permanences se font désormais à Fontaine, 28 rue de la liberté.

TELEPHONE 04.57.42.50.00 sur rendez-vous.

L'action sociale peut vous apporter :

- Une aide dans la recherche de logement, d'hébergement
- Un accompagnement dans l'insertion sociale et l'éducation des enfants
- L'instruction des demandes de RSA et l'accompagnement des bénéficiaires
- Une aide dans la gestion du budget pour surmonter des difficultés ponctuelles
- Un accompagnement et un soutien dans les démarches administratives

Pour la protection maternelle et infantile :

Permanences : 28 rue de la liberté à Fontaine

Téléphone 04.57.42.50.00

Permanences puéricultrices : lundi après-midi et vendredi après-midi, sans rendez vous

Consultations de nourrissons : lundi matin, mardi matin, mercredi après-midi, jeudi matin (2 par mois), jeudi après-midi (1 par mois), vendredi matin, sur rendez-vous.

Vous pouvez avoir besoin de ce service pour :

- L'accompagnement des femmes enceintes,
- Les mesures de prévention pour la santé et le bien-être des enfants de la naissance jusqu'à 6 ans,
- Les consultations médicales des nourrissons
- L'agrément des assistants maternels,
- Le dépistage des handicaps des enfants de moins de 6 ans et les conseils aux familles pour la prise en charge du handicap.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous au CCAS de la commune en téléphonant au secrétariat de la mairie. 04.76.85.16.80

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS



Modalités d'organisation de la collecte des déchets ménagers consécutives aux jours fériés 2016

N° vert métropolitain 0 800 500 027 à votre disposition pour tout renseignement relatif aux déchets ménagers.

(1) : communes collectées par système de points d'apport volontaire : pas de jours de collecte fixe.

		LUNDIS FÉRIÉS			MARDI FÉRIÉ	
		28 MARS	16 MAI	15 AOÛT	1er NOVEMBRE	
Type de bac habituellement collecté le lundi		Collecte effectuée le	Collecte effectuée le	Collecte effectuée le	Type de bac habituellement collecté le mardi	Collecte effectuée le
VEUREY VOROIZE	Zone d'habitat ZI / ZA				GRIS	mercredi 2 novembre

(1) : communes collectées par système de points d'apport volontaire : pas de jours de collecte fixe.

		MERC. FÉRIÉ	JEUDIS FÉRIÉS		VENDREDI FÉRIÉ	
		Pas de mercredi férié en 2016	5 MAI	14 JUILLET	11 NOVEMBRE	
Type de bac habituellement collecté le jeudi		Collecte effectuée le	Collecte effectuée le	Type de bac habituellement collecté le vendredi	Collecte effectuée le	
VEUREY VOROIZE	Zone d'habitat ZI / ZA	VERT	jeudi 12 mai	jeudi 21 juillet	BLEU	avancée le jeudi 10 nov.

PLUI CARTIPE



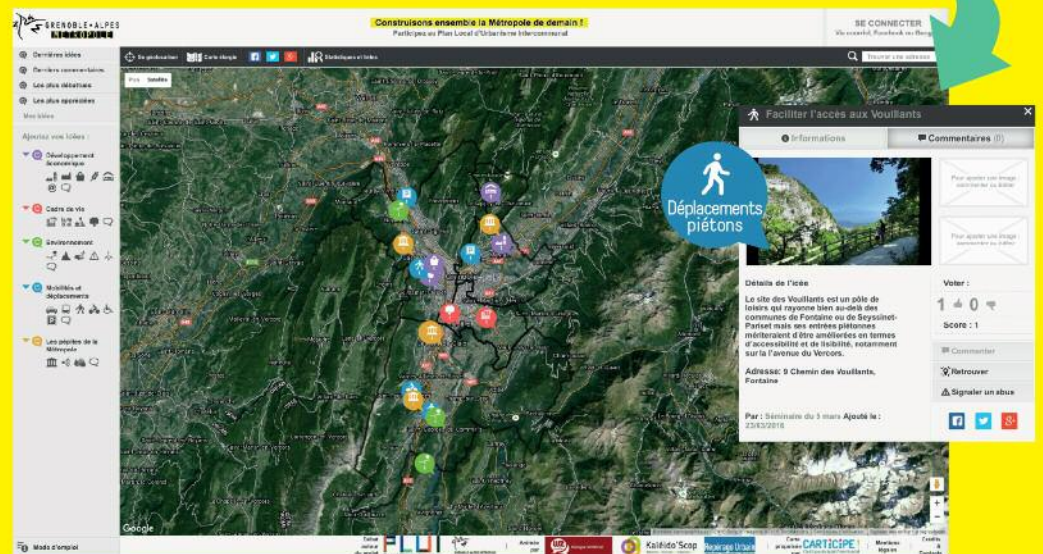
CONSTRUISONS ENSEMBLE LA MÉTROPOLE DE DEMAIN

- 1 JE ME CONNECTE
- 2 JE CARTIPE
- 3 JE RÉAGIS ET JE PARTAGE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis le 1^{er} janvier 2015 la Communauté d'agglomération **Grenoble-Alpes Métropole** est devenue une Métropole. Forte de ses 49 communes membres et maintenant responsable de la gestion de l'urbanisme, elle s'est lancée dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Ce document de référence viendra définir le projet d'aménagement et de développement durable de notre territoire, fixer les règles précises qui encadreront les permis de construire et identifier les futurs secteurs à projets. Pour cela la Métropole organise une vaste concertation avec les habitants et les acteurs de ce nouveau territoire.

Construisons ensemble la Métropole de demain



Le site plui-lametro.carti-pe.fr est une cartographie collaborative proposée par Grenoble-Alpes Métropole. Elle permet de recueillir les contributions des citoyens et acteurs du territoire dans le cadre de la concertation autour de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

COMITÉ D'ANIMATION



Le temps passe et voilà que déjà se profile la prochaine fête du village les 25 et 26 juin.

Les festivités débuteront le samedi à partir de 19h00, soirée dansante et restauration rapide avec au menu poulet à la broche/frites.

Cette année le thème sera le Far-West. Nous nous disions donc que c'était là l'occasion pour un grand retour du bœuf le dimanche midi. Vous en rêviez ? Et bien le Comité l'a fait. Une nou-

veauté cependant dans le mode cuisson, pas de broche mais une cuisson dite à «l'Asado» ou à «l'Argentine». Début des festivités aux alentours de 11h00/11h30 avec un apéro en musique histoire de s'ouvrir l'appétit.

Des jeux pour tous (taureau mécanique, structure gonflable, manèges, stands de tirs, carabine, arc) des animations (danse country, promenades à poney, maquillage pour les enfants, stands marchands) rythmeront le reste de la journée. Pour ceux qui le souhaitent petits et grands n'hésitez surtout pas à venir costumés.

Cette année des contraintes, budgétaires et organisationnelles (baisse des inscriptions depuis quelques années) font que nous limitons à 400 max. le nombre de réservations.

Alors soyez prévoyants, merci de ne pas attendre le dernier moment pour vous inscrire.

Télécharger le coupon d'inscription sur le site de la commune : www.veurey-voiroize.fr

CULTURE & LOISIRS

Ça cartonne à la salle des fêtes !

L'association Culture et Loisirs organise un stage de cartonnage, animé par Pascale Rigault, le dimanche 22 mai à la salle des fêtes de 9h30 à 16h30. Stage ouvert aux non adhérents de l'association, participation pour la journée 30 euros matériel fourni. Repas pris en commun.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Pascale au 04.76.53.97.24 ou par mail pascalorigault@free.fr



APJNV

DISPOSITIF Pochettes VACANCES

Objets du dispositif :

L'opération "Pochettes Vacances" a pour objectifs de favoriser l'apprentissage de l'autonomie, et de permettre aux jeunes de vivre leurs loisirs activement. Il s'agit donc de promouvoir les départs autonomes en vacances des jeunes de 16 à 20 ans, en proposant une aide à la préparation et à l'organisation de leurs projets de vacances.

L'opération "Pochettes Vacances" encourage donc la construction de vacances à l'initiative des jeunes.

Ce dispositif s'adresse à des jeunes de 16 à 20 ans, filles ou garçons, présentant des projets de départ en France ou en Europe pour un minimum de deux jours, et habitant sur la commune de Noyarey. Il ne prend en compte qu'un départ Pochettes Vacances par jeune.

Chaque dossier est étudié, nous évaluons l'originalité et la pertinence de leur demande. Nous étudions également la façon

dont ils ont monté leur budget : ont-ils travaillé, ont-ils économisé sur leur argent de poche,

quelle est la part financière des parents ou grand parents, etc.... Les projets se rapportant aux activités habituelles des équipements des villes ne pourront pas être examinés. Les projets devront revêtir un caractère de séjour en autonomie.

L'originalité du projet (lieu, moyen de locomotion, activité, aventure, etc.) sera prise en compte pour définir le montant de l'aide accordée, qui en aucun cas ne pourra excéder l'équivalent de 150 € par jeune.

Renseignements :

Service Enfance – Jeunesse, 73 rue du Maupas 38360 Noyarey
Mail: enf.j@noyarey.fr



ACTIVITÉS DE LA FERME LESPINASSE / MAI-JUIN

1 - atelier "Vertus des plantes" animés par Brigitte et Fernando à la ferme Lespinasse :

10h à 17h, 29 euros par personne, adhésion à « coup de pousse » 10 euros par an.

Dimanche 15 mai (pentecôte) : **Plantes sauvages et comestibles : cueillette et cuisine**

Dimanche 26 juin : **Communication avec les plantes : développer ses ressentis**

2 - Les collations à thème avec partage de savoirs-faire à la ferme Lespinasse les derniers samedis de chaque mois à partir de mars :

Elles se déroulent en 3 parties indépendantes :

de 11h à 12h : causerie conférence débat

de 12h30 à 14h : repas partagé et suite des discussions

de 14h30 à 17h : Atelier partage de connaissances pratiques

• Participation libre pour les intervenants, la ferme et le matériel utilisé pour l'atelier.

• Adhésion annuelle à l'association "coup de pousse" : 10 euros par année civile.

• Possibilité de participer à 1, 2 ou 3 parties. Pour les ateliers, il est souhaitable de s'inscrire en début de semaine pour faciliter la préparation.

3 – Conférences

28/5/16 : L'Origami Conférence à définir ; Atelier avec Joëlle Renaud

25/6/16 : La vannerie Conférence de Brigitte Merendao sur les végétaux en vannerie sauvage ; Atelier avec Louis Bonnet Eymard.

4 – Stage électroculture avec Yannick Van Doorne

Mardi 10 mai et mercredi 11 mai : Infos sur l'électroculture et sur le stage sur son site : electroculturevandoorne.com

5 – Atelier « Dessins de forme et mandalas »

par Jean-Louis Jacquot

Dimanche 22 mai de 10h à 18h

Tarif : 29 € et adhésion à « coup de pousse »

6 – Porte ouverte de printemps de la ferme Lespinasse

Dimanche 5 juin de 10h à 18h. Entrée libre

Ferme Lespinasse : 04 76 93 64 49

ferme-lespinasse@orange.fr

www.ferme.lespinasse.free.fr

INFORMATIONS UTILES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél. 04.76.85.16.80

- > Lundi 15h-17h
- > Mardi 8h-12h / 13h-17h
- > Mercredi et Vendredi 13h-17h
- > Jeudi 8h-12h/13h-18h
- > Samedi 8h-12h

NUMÉROS D'URGENCE/SANTÉ

Cabinet médical :

• **Médecins généralistes** : Dr. PAR-MENTIER Christophe et Dr. PAUTHIER Laurent : 04.76.53.95.29

• **Kinésithérapie** : Marie José MICHAL 04.76.53.94.26

• **Podologue** : Pierre-Olivier FORTOUL : 04.76.43.88.09

• Infirmières :

- Pascale FAURE : 04.76.53.81.26 / 06.80.72.99.30

- Bénédicte ZUANON : 06.01.45.69.54

- Laurence LAVERRIERE : 06.14.01.45.80

• **Psychologue** : Cécile RONDAN : 06.45.81.74.72

Pour les urgences : 15

Gendarmerie de Sassenage : 04.76.27.42.17

Police et gendarmerie : 17

Pompiers – centre de secours : 18 ou 112 depuis un téléphone portable

SAMU : 15 ou 112 depuis un téléphone portable

Urgences 114 : 114 par fax ou sms, pour les personnes ayant du mal à entendre ou parler

Centre anti poison : Tél. : 04 72 11 69 11

Pharmacies et dentistes de garde : Tél. : 3915 (numéro surtaxé)

VOS RENDEZ-VOUS

Mardi 17 mai de 13h30 à 15h30 à la mairie permanence MIPE (Maison Intercommunale Pour l'Emploi). Pour cela prendre RDV à la M.I.P.E au 04.76.53.34.10.

Vendredi 20 mai 20h, AG de L'association Kassumay, salle St Ours à l'espace Brunel.

Samedi 28 mai 9h à la mairie, réunion d'information en direction des habitants de la rue de la Gilbertière sur les perturbations occasionnées lors des prochains travaux de la mairie.

Mardi 31 mai 18h à la mairie, réunion publique de concertation sur l'étude pour la construction d'un nouveau groupe scolaire.

Mercredi 15 juin collecte des encombrants. Inscription auprès de la METRO au 04 76 12 29 35 jusqu'à la veille midi.